

Information aux parents Accueil de loisirs les Farfadets Argelès Gazost Rentrée 2019/20

Madame, Monsieur

Votre enfant fréquente le centre de loisirs et/ou l'accueil périscolaire que la Fédération des Foyers Ruraux 31-65 anime sur la commune.

Je tenais à vous remercier de la confiance que vous nous faites et vous affirmer notre engagement à tout mettre en œuvre pour offrir à votre enfant un accueil à la fois sécurisant, éducatif et ludique.

Afin d'améliorer notre action et pour tenir compte des remarques que quelques parents nous ont faites, nous voulions en cette fin d'année scolaire vous informer des aménagements que nous apporterons au fonctionnement pour la rentrée 2019/20.

De façon générale :

- Simplification de la grille tarifaire : Nous avons retravaillé, avec la Caisse d'Allocation Familiale 65, la grille générale des tarifs afin d'en simplifier la lecture, la gestion et la compréhension. (Voir grille en pièce jointe)

Pour les vacances ALSH (accueil de loisir sans hébergement) :

- Les tarifs seront appliqués à la 1/2 journée ou à la journée (repas en plus)
- Nous demanderons un acompte de 70% des paiements dès l'inscription avec un paiement du solde à la fin du séjour. Seules les absences pour raison de maladie seront remboursées sur présentation d'un certificat médical.

Ces mesures doivent nous permettre de mieux gérer l'activité de l'ALSH et de réduire les impayés qui nous demande un travail administratif trop important.

Nous espérons avoir répondu aux demandes exprimées.

Nos équipes de direction restent à votre service pour d'autres informations pour la rentrée.

Nous vous souhaitons un très bel été.

Andrea De Angelis
Délégué général
Foyers Ruraux 31-65



Tarifs (par enfant) Accueil de loisirs des Farfadets



Tarifs journaliers sans le coût du repas		
QF < 350	1/2 journée	1,50 €
	journée	2,50 €
QF > 351 et < 750	1/2 journée	4,50 €
	journée	6,50 €
QF > 751 et < 900	1/2 journée	5,50 €
	journée	8,50 €
QF > 901 < 1100	1/2 journée	6,50 €
	journée	9,00 €
QF > 1101 < 1400	1/2 journée	7,50 €
	journée	10,50 €
QF > 1400 ou Sans QF	1/2 journée	9,00 €
	journée	13,00 €
Coût repas Mercredis		3,50 €
Coût repas Vacances		4,50 €
Cotisation annuelle (année scolaire, par famille)		12,00 €